

Rôle de la séance publique du 20/11/2025 à 09h30**Président** : Monsieur EVEN**Assesseurs** : Madame MORNET et Madame AVENTINO**Greffière** : Madame DE SOUSA**RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT****01) N° 2202499****RAPPORTEUR : M. EVEN****Demandeur** STE MELROSE MEDITERRANEAN LIMITED**CABINET WEIL GOTSHAL
& MANGES LLP****Défendeur** MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA
BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER

Sur renvoi du Conseil d'Etat (décision n° 439376-439456 du 31 octobre 2022 annulant l'arrêt n° 17VE01397 de la Cour administrative d'appel de Versailles du 9 janvier 2020 et renvoyant devant la Cour) : Requête de la société MELROSE MEDITERRANEAN LIMITED contre le jugement n° 1206793-1601743 du 29 décembre 2016 par lequel le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 21 septembre 2015 par lequel le ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique ont rejetés sa demande de prolongation du permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis de Rhône-Maritime ».

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**02) N° 2400187****RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur	STE PARC ÉOLIEN DES GENÉVRIERS NORD 1	VOLTA AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU LOIRET MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER	
Intervenant	ASSOCIATION PROTECTION DES TERRITOIRES GATINAIS (PROTG)	Me CATRY
	ASSOCIATION STOP ÉOLIENNES SCEAUX	Me CATRY
	Mme X	Me CATRY
	Mme X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. et Mme X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	Mme X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	Mme X	Me CATRY
	M. et Mme X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
Autres parties	COMMUNE DE COURTEMPIERRE	

Demande l'annulation de l'arrêté du 27/11/2023 par lequel la préfète du Loiret lui a refusé l'autorisation environnementale pour la création d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent regroupant six aérogénérateurs d'une puissance unitaire maximale de 5,7 MW situés sur le territoire de la commune de Courtempierre.

03) N° 2400201**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur	STE PARC ÉOLIEN DES GENÉVRIERS SUD	VOLTA AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU LOIRET MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER	
Autres parties	M. X	

Demande l'annulation de l'arrêté du 27/11/2023 par lequel la préfète du Loiret lui a refusé l'autorisation environnementale relative à une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent pour l'aérogénérateur E15 située sur le territoire de la commune de Gondreville (45490)

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**04) N° 2400791****RAPPORTEUR : Mme MORNET**

Demandeur	ASSOCIATION PROTECTION DES TERRITOIRES GATINAIS	Me CATRY
	Mme X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
Intervenant	COMMUNE DE COURTEMPIERRE	Me CATRY
	M. X	Me CATRY
Défendeur	PREFECTURE DU LOIRET	
	STE PARC ÉOLIEN DES GENÉVRIERS NORD 2	VOLTA AVOCATS

Demande l'annulation de l'arrêté du 27/11/2023 par lequel la préfète du Loiret a accordé à la société parc Eolien des Genévriers Nord 2 l'autorisation environnementale relative à une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent regroupant 4 aérogénérateurs et 3 postes de livraison situés sur le territoire de la commune de Courtempierre

05) N° 2400684**RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur	M. et Mme X	Me MASSAGUER
	M. et Mme X	Me MASSAGUER
	M. et Mme X	Me MASSAGUER
	Mme X	Me MASSAGUER
	Mme X	Me MASSAGUER
Défendeur	COMMUNE DE CLICHY-LA-GARENNE	
	STE INTERNATIONAL INVESTISSEMENT	CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PC0920241600008M04 : Demandent l'annulation du jugement n° 2109483 du 16/01/2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 22/01/2021 par lequel le maire de Clichy-la-Garenne a accordé un permis modificatif à la société International Investissement portant sur la construction d'un hôtel-restaurant sur un terrain sis 69 boulevard Jean Jaurès à Clichy-la-Garenne (92110), ensemble la décision du 25/05/2021 par laquelle le maire a implicitement rejeté leur recours gracieux formé contre cet arrêté.

06) N° 2401212**RAPPORTEUR : M. EVEN**

Demandeur	UNIVERSITE PARIS NANTERRE	Me RIQUIER
Défendeur	M. X	Me LEBRUN

Demande l'annulation du jugement n°2203787 du 5 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé la décision implicite du 9 janvier 2022, par laquelle le président de l'université Paris Nanterre a refusé que soient installés un ou plusieurs ascenseurs ou élévateurs permettant aux personnes à mobilité réduite, aux personnes disposant d'un aménagement spécifique de la part du service de médecine universitaire ou aux personnes dont l'utilisation des escaliers porte atteinte à leur santé, d'accéder aux premiers étages des quatre bâtiments de la bibliothèque universitaire et a enjoint à l'université Paris Nanterre de faire procéder à l'installation d'un ascenseur ou élévateur dans un délai de douze mois à compter de la notification du jugement.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT

07) N° 2401311 RAPPORTEUR : Mme AVENTINO

Demandeur	COMMUNE DE MONTGERON	SYMCHOWICZ & WEISSBERG
Défendeur	STE CATH'COIFFURE	Me SCHLEEF
Autres parties	STE HLM VILOGIA	

Demande l'annulation du jugement n°2109428 du 15/03/2024 par lequel le tribunal administratif de Versailles a annulé, à la demande de la société Cath'Coiffure la délibération du 30/09/2021 par laquelle le conseil municipal de la commune de Montgeron a approuvé la cession des parcelles bâties cadastrées section AC n°426 et 429, situées 49 avenue de la République à Montgeron, à la société HLM Vilogia pour un montant de 220 000 euros.

08) N° 2401627 RAPPORTEUR : Mme AVENTINO

Demandeur	COMMUNE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY	SELARL CABINET GENTILHOMME
Défendeur	M. et Mme X	CABINET ASLOR

Demande l'annulation du jugement n° 2307809 rendu par le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise le 14/06/2024 annulant son arrêté du 19/04/2023 par lequel la commune a décidé d'exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle AM n°147 située au 31, rue de Montmorency à Soisy-Sous-Montmorency

Rôle de la séance publique du 20/11/2025 à 11h30**Président** : Monsieur EVEN**Assesseurs** : Madame MORNET et Madame AVENTINO**Greffière** : Madame DE SOUSA**RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT****01) N° 2401085 RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur	GAZ RESEAU DISTRIBUTION DE FRANCE	AARPI FRECHE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE LA ROCHE-CLERMAULT	Me COUSSEAU
Autres parties	STE CONTRAY ENERGIE	SCP PIELBERG KOLENC

Demande l'annulation du jugement n° 2303393 en date du 23/02/2023 par lequel le tribunal administratif d'Orléans a rejeté sa demande d'annuler les décisions implicites de refus nées le 11/06/2023 du silence gardé par la commune de la Roche-Clermault sur la demande de « permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux » et la demande « d'arrêté de police de la circulation » présentées par la société GRDF le 11 avril 2023, ensemble la décision expresse du 3 octobre 2023 par laquelle cette commune a rejeté son recours gracieux.

02) N° 2401086 RAPPORTEUR : Mme AVENTINO

Demandeur	STE CONTRAY ENERGIE	SCP PIELBERG KOLENC
Défendeur	COMMUNE DE LA ROCHE-CLERMAULT	Me COUSSEAU
Autres parties	GAZ RESEAU DISTRIBUTION DE FRANCE	AARPI FRECHE & ASSOCIES

Demande l'annulation du jugement n° 2303393 en date du 23/02/2024 par lequel le tribunal administratif d'Orléans a rejeté sa demande visant à obtenir l'annulation des décisions implicites de rejet du 14 juin 2023 nées du silence gardé par la commune de La Roche-Clermault sur les demandes de permission de voirie et de prise d'un arrêté de circulation formulées par la société Gaz Réseau Distribution De France (GRDF) en vue de la réalisation d'une canalisation de distribution de biogaz reliant l'unité de méthanisation à exploiter sur le territoire de cette commune et le réseau de distribution de gaz existant sur la commune de Chinon.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**03) N° 2300389****RAPPORTEUR : M. EVEN**

Demandeur	STE PARC EOLIEN DU MOULIN DE FEUGERES	CGR AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE D'EURE-ET-LOIR	
Autres parties	COMMUNE D'ALLUYES	
	COMMUNE DE BOUVILLE	
	COMMUNE DE LUPLANTE	
	COMMUNE DE MONTBOISSIER	

Requête de la société Parc Eolien du Moulin de Feugères contre l'arrêté du 19 décembre 2022 par lequel la préfète d'Eure-et-Loire a refusé de lui délivrer une autorisation environnementale relative à une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent situés sur le territoire des communes de d'Alluyes, Bouville, Luplanté et Montboissier.

04) N° 2400175**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur	M. X	Me GERARD
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	

Requête contre le jugement n° 1915496 du 01/12/2023 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 06/06/2018 par laquelle la ministre des armées a rejeté sa demande de révision de sa pension militaire d'invalidité fondée sur l'aggravation de l'infirmité dont il est atteint.

05) N° 2402848**RAPPORTEUR : M. EVEN**

Demandeur	Mme X	Me PLETS DUGUET
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GATINAIS	ADDEN AVOCATS

Demande l'annulation de l'ordonnance n° 2400541 en date du 26/08/2024 par laquelle la présidente de la 2ème chambre du tribunal administratif de d'Orléans a rejeté sa demande d'annuler à titre principale la délibération du 12/12/2023 par laquelle la communauté de communes du Pithiverais-Gatinais a approuvé son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), à titre subsidiaire d'annuler cette délibération en tant qu'elle classe en zone A les parcelles dont elle est propriétaire, cadastrées AC 454, AC 455, AC 456 et AC 457 situées rue de la salle des fêtes sur le territoire de la commune d'Auxy et à titre infiniment subsidiaire, de condamner la communauté de communes du Pithiverais-Gatinais au paiement de la somme de 108 000 euros en réparation de la perte de valeur vénale de ses parcelles.

06) N° 2402966**RAPPORTEUR : M. EVEN**

Demandeur	M. X	Me BERNABÉ Alexandre
	M. X	Me BERNABÉ Alexandre
	M. X	Me BERNABÉ Alexandre
Défendeur	COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE ASSOCIATION UNIFICATION ISLAMIQUE	

Requête contre l'ordonnance n° 2412263 du 06/11/2024 par laquelle le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a donné acte de leur désistement de leur demande tendant à annuler le permis de construire n° PC 09207823E0007 accordé par la commune de Villeneuve-la-Garenne à l'association Unification Islamique pour l'extension de la mosquée située 4 rue Arthur Guillemin à Villeneuve-la-Garenne

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT

07) N° 2402319

RAPPORTEUR : M. EVEN

Demandeur M. X

Me FADOUL

Défendeur PREFECTURE DU VAL-D'OISE

M. X demande l'annulation de l'ordonnance n° 2404086 du 30 juillet 2024 par laquelle le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 6 mars 2024 par lequel le préfet du Val-d'Oise a rejeté sa demande de titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination.

08) N° 2402809

RAPPORTEUR : M. EVEN

Demandeur Mme X

HAY EMILIE

Défendeur PREFECTURE DE LA VIENNE

Requête de Mme X contre l'ordonnance n°2401738 du 26 août 2024 par laquelle le président de la 2ème chambre du tribunal administratif d'Orléans a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 23 avril 2024 par lequel le préfet de la Vienne lui a fait obligation de quitter le territoire français sans délai et a fixé la Géorgie comme pays de destination.